

# Bilan de la Stratégie Nationale Sport et Handicaps 2020-2024 (SNSH)

## Table des matières

1.	AXE 1 : Favoriser et faciliter l'accès à la pratique physique et sportive.....	2
1.1	Les réalisations et les avancées.....	2
1.2	Les limites et les difficultés rencontrées.....	2
1.3	Les perspectives d'amélioration.....	3
2.	AXE 2 : Développer et structurer une offre de pratique adaptée.....	3
2.1	Les réalisations et les avancées.....	3
1.1	Les limites et les difficultés rencontrées.....	3
1.1	Les perspectives d'amélioration.....	3
2.	AXE 3 : Améliorer la performance française aux Jeux Paralympiques.....	4
3.1	Les réalisations et les avancées.....	4
3.2	Les limites et les difficultés rencontrées.....	4
3.3	Les perspectives d'amélioration.....	4
4	AXE 4 : Piloter et évaluer.....	5
4.1	Les réalisations et les avancées.....	5
4.2	Les limites et les difficultés rencontrées.....	5
4.3	Les perspectives d'amélioration.....	5

# Bilan de la Stratégie Nationale Sport et Handicaps 2020-2024 (SNSH)

La Stratégie Nationale Sport et Handicaps 2020-2024 (SNSH)<sup>1</sup> a été mise en place dans l'optique de favoriser l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap (PSH). En levant les freins structurels et en améliorant l'inclusion au sein des pratiques sportives, elle ambitionnait d'accroître significativement le nombre de pratiquants et d'améliorer la performance du sport paralympique français. Arrivée à son terme, il est essentiel d'en dresser un bilan critique en identifiant ses réussites, ses insuffisances et les pistes d'amélioration pour l'avenir.

## **1. AXE 1 : Favoriser et faciliter l'accès à la pratique physique et sportive**

La SNSH a mis en avant la nécessité d'informer, d'orienter et de lever les obstacles freinant la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

### 1.1 Les réalisations et les avancées

Parmi les succès notables, l'intégration du parasport dans les programmes scolaires<sup>2</sup> a marqué une étape importante, permettant aux jeunes d'être sensibilisés dès le plus jeune âge. La mise en place du Handiguide<sup>3</sup> des sports a facilité l'accès à l'information, rendant plus visible l'offre de pratique existante. Par ailleurs, la médiatisation des événements parasportifs s'est améliorée, notamment lors des compétitions internationales.

### 1.2 Les limites et les difficultés rencontrées

Toutefois, ces avancées ont été entravées par des lacunes persistantes. La formation des enseignants et éducateurs reste insuffisante, rendant parfois complexe l'adaptation des séances de sport aux besoins des personnes en situation de handicap. L'accessibilité des infrastructures sportives demeure problématique dans de nombreuses localités, faute d'investissements suffisants. Enfin, le manque d'accompagnateurs spécialisés constitue un frein majeur pour les personnes en situation de handicap souhaitant pratiquer une activité sportive de manière autonome.

---

<sup>1</sup> <https://www.sports.gouv.fr/media/2191/download>

<sup>2</sup> [https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Fiches/2023/FI06\\_parasport.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Fiches/2023/FI06_parasport.pdf)

<sup>3</sup> <https://www.handiguide.sports.gouv.fr/>

### 1.3 Les perspectives d'amélioration

Pour combler ces lacunes, il serait pertinent de rendre obligatoire une formation sur le parasport pour les enseignants et éducateurs sportifs. Par ailleurs, un plan national d'accessibilité des infrastructures, assorti d'un budget spécifique, permettrait d'accélérer la mise aux normes des installations. Enfin, la création d'un réseau de bénévoles et professionnels formés faciliterait l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers une pratique sportive régulière.

## 2. AXE 2 : Développer et structurer une offre de pratique adaptée

L'accès à une offre diversifiée et adaptée aux personnes en situation de handicap a constitué un pilier central de la SNSH.

### 2.1 Les réalisations et les avancées

Des avancées notables ont été enregistrées avec la mise en place d'un système de mutualisation et de réemploi du matériel sportif adapté, rendant plus accessibles les équipements spécifiques. Le programme Génération 2024<sup>4</sup> a permis la labellisation d'établissements médico-sociaux, renforçant ainsi l'intégration du sport dans ces structures. De plus, de nombreuses fédérations sportives ont élargi leur offre en intégrant davantage de disciplines adaptées.

### 1.1 Les limites et les difficultés rencontrées

Cependant, l'offre de pratique reste inégalement répartie sur le territoire, certaines régions souffrant d'un manque criant de clubs ou d'infrastructures adaptées. Le financement de l'acquisition de matériel spécifique demeure insuffisant pour de nombreux clubs locaux. Enfin, l'absence d'une base de données centralisée empêche les PSH de repérer facilement les structures adaptées à leurs besoins.

### 1.1 Les perspectives d'amélioration

Il serait peut-être judicieux de créer une carte interactive nationale des clubs accessibles, régulièrement mise à jour, pour pallier ce manque d'information. Un fonds de soutien dédié à l'acquisition de matériel adapté par les clubs favoriserait également leur capacité à

---

<sup>4</sup> <https://generation2024.franceolympique.com/>

accueillir davantage de personnes en situation de handicap. Enfin, il conviendrait d'imposer aux collectivités locales de prévoir systématiquement des infrastructures adaptées dans leurs plans d'urbanisme sportif.

## **2. AXE 3 : Améliorer la performance française aux Jeux Paralympiques**

Le développement du sport de haut niveau a constitué un volet clé de la SNSH, notamment en prévision des Jeux de Paris 2024.

### **3.1 Les réalisations et les avancées**

Des efforts significatifs ont été déployés pour améliorer la performance des athlètes paralympiques. La mise en place de pôles d'entraînement spécialisés a contribué à une progression globale des performances. Le soutien à l'innovation a permis d'optimiser l'équipement sportif de haut niveau. Par ailleurs, l'intégration progressive des athlètes paralympiques au sein des structures classiques du sport de haut niveau a favorisé leur reconnaissance.

### **3.2 Les limites et les difficultés rencontrées**

Néanmoins, plusieurs objectifs n'ont pas été atteints. Le centre national de classification des athlètes, destiné à harmoniser les catégories sportives, n'a pas été mis en place dans les délais escomptés. De nombreuses disciplines paralympiques souffrent d'un sous-financement chronique, réduisant leurs capacités d'entraînement et de compétition. Enfin, malgré les progrès réalisés, la visibilité médiatique des athlètes paralympiques reste insuffisante en dehors des grandes compétitions.

### **3.3 Les perspectives d'amélioration**

Afin de renforcer le développement du sport de haut niveau, il est impératif d'accélérer la création d'un centre national de classification pour assurer une équité sportive entre les athlètes. Un budget dédié et pérenne pour chaque discipline paralympique garantirait une montée en puissance durable des performances. Enfin, une stratégie de communication renforcée avec les médias permettrait de donner plus de visibilité aux athlètes tout au long de l'année.

## 4 AXE 4 : Piloter et évaluer

Le suivi et l'évaluation des mesures mises en place sont essentiels pour garantir leur efficacité.

### 4.1 Les réalisations et les avancées

La création du Centre d'Expertise Sport Handicaps (CESH)<sup>5</sup> a joué un rôle clé dans la collecte de données sur la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Le baromètre national des pratiques sportives des personnes en situation de handicap<sup>6</sup> a permis d'établir un premier état des lieux des évolutions. Des référents sport-handicap ont été déployés dans plusieurs départements, contribuant à structurer le dispositif.

### 4.2 Les limites et les difficultés rencontrées

Cependant, le manque d'indicateurs précis a limité la capacité à mesurer l'impact réel de la SNSH sur la population concernée. Les disparités territoriales dans l'application des mesures ont rendu l'évaluation globale complexe. Enfin, les dispositifs d'audit et de suivi restent encore insuffisamment développés.

### 4.3 Les perspectives d'amélioration

Pour remédier à ces faiblesses, il serait pertinent d'établir un rapport annuel détaillé sur l'état d'avancement des actions mises en place. Le rôle des référents sport-handicap pourrait être renforcé par des missions de coordination territoriale accrues. Enfin, la mise en place d'un contrôle externe indépendant garantirait une évaluation objective et rigoureuse des actions engagées.

Le bilan de la SNSH 2020-2024 met en évidence des avancées significatives, notamment une meilleure visibilité du parasport et le développement d'outils facilitant l'accès à la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Toutefois, des défis persistent, en particulier en matière d'accessibilité, de financement et d'harmonisation de l'offre sur l'ensemble du territoire. L'avenir de l'inclusion sportive des personnes en situation de handicap repose sur une mobilisation accrue des pouvoirs publics, des fédérations et des

---

<sup>5</sup> <https://expertise-handicaps.france.sport/accueil>

<sup>6</sup> <https://www.sports.gouv.fr/sites/default/files/2024-10/t-l-charger-le-rapport-la-pratique-sportive-des-personnes-en-situation-de-handicap--10241.pdf>

collectivités locales, ainsi que sur un suivi rigoureux des avancées afin de pérenniser et d'améliorer les acquis de cette stratégie nationale.